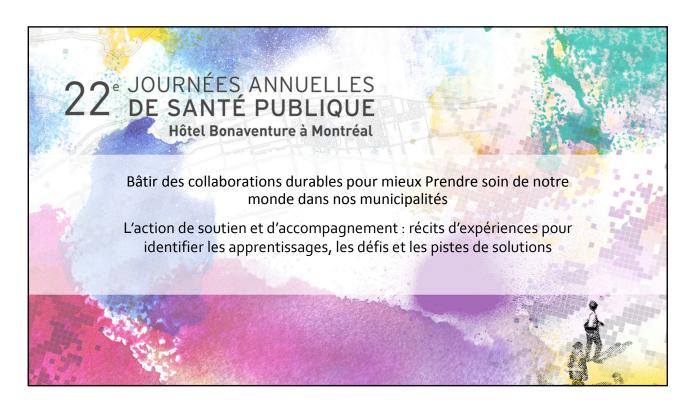
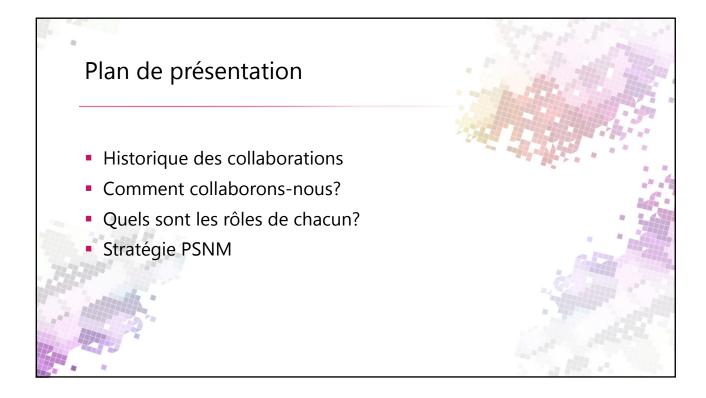
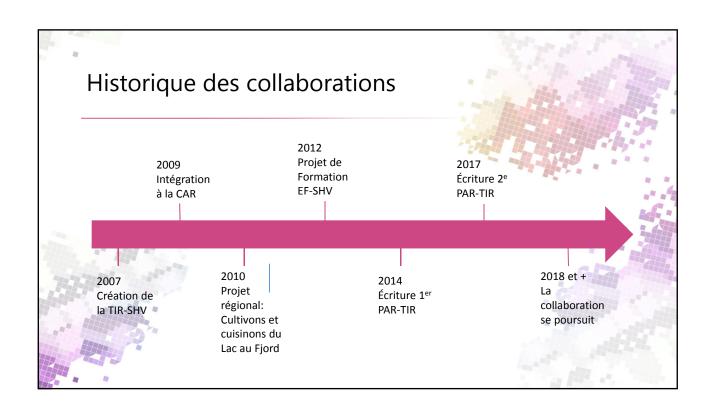
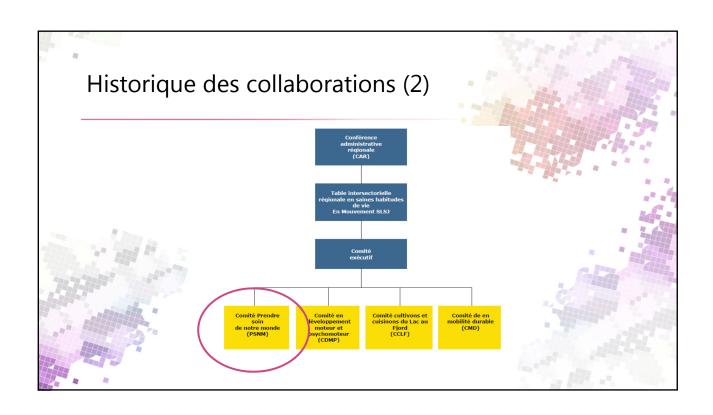
Cette présentation a été effectuée le 5 décembre 2018 au cours de la journée « Bâtir des collaborations durables pour mieux Prendre soin de notre monde dans nos municipalités » dans le cadre des 22es Journées annuelles de santé publique (JASP 2018). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Éditions précédentes au : https://www.inspq.qc.ca/jasp.









Comment collaborons-nous?

- Implication à tous les niveaux (réflexion, planification, mise en œuvre et évaluation)
- Implication active dans la mobilisation des partenaires municipaux et autres partenaires régionaux
- Implantation de façons de faire et de méthodes de communications efficace

Quels sont les rôles de chacun?

Rôles du MAMH

- Faire le premier contact avec les municipalités et les MRC
- Mobiliser les différents partenaires régionaux et locaux
- Faciliter la compréhension des enjeux et défis municipaux auprès des partenaires
- Assurer le suivis des actions auprès de ses collègues

Rôles de la santé publique/TIR-SHV

- S'assurer de la cohérence entre les actions et les besoins nommés des milieux municipaux
- Animer la concertation régionale
- Assurer l'avancement et le suivi des actions
- Maintenir la mobilisation des milieux municipaux
- Assurer les liens entre les municipalités et l'expertise du réseau

